

mier suffisante pour faire produire à la terre de riches récoltes. Aussi, remarque-t-on que cette méthode est adoptée exclusivement dans presque tous les cantons où la culture des terres est portée à un haut degré de perfection.

La distribution de la nourriture verte aux bestiaux exige quelques précautions sans lesquelles il pourrait en résulter de grands inconvénients, surtout lorsqu'il est question de la luzerne, du trèfle et de quelques autres plantes de la même famille.

L'enflure ou la météorisation des bêtes à cornes, et d'autres accidents pour les chevaux, peuvent être le résultat de la négligence avec laquelle on leur en laisserait manger à la fois une trop grande quantité, surtout lorsque ces plantes sont très-jeunes, ou lorsque les bestiaux ne sont pas encore accoutumés à ce genre de nourriture. On croit généralement que les animaux courent plus de danger lorsque les plantes ont été coupées mouillées que lorsqu'elles étaient sèches, et j'ai partagé moi-même pendant longtemps cette crainte : mais des observations plus soignées me permettent d'assurer aujourd'hui que cette opinion n'est pas fondée ; et, s'il est une circonstance qui puisse rendre les fourrages verts plus dangereux pour la météorisation, c'est, au contraire, celle où ils ont été coupés très-secs et par un temps chaud. Mon expérience à cet égard se trouve d'abord avec celle de plusieurs cultivateurs très-expérimentés qui m'ont communiqué leurs observations. C'est donc le matin, à la rosée, qu'il est bon de faire couper les fourrages qu'on veut faire consommer en vert.

Il est nécessaire d'avoir, près de l'étable, un local un peu vaste, où l'on dépose le fourrage vert lorsqu'il arrive des champs ; les voitures doivent être déchargées tout de suite, et le fourrage un peu étendu sans trop l'entasser. Au reste, la précaution la plus essentielle pour prévenir les accidents de la météorisation, est de donner les fourrages verts en petite quantité à la fois, en remettant du fourrage dans le râtelier lorsque les animaux ont mangé la totalité de ce qu'on leur avait donné d'abord, et surtout de faire en sorte qu'il ne soient jamais pressés par la faim, car l'avidité avec laquelle ils mangent dans ce cas est la cause la plus fréquente de la météorisation. Ainsi, le principal soin doit se porter sur la régularité dans la distribution des repas. Avec ces précautions, les accidents seront extrêmement rares ; car ils sont toujours la suite de la négligence. Je tranquilliserai peut-être beaucoup de personnes qui redoutent excessivement le danger de la météorisation, en disant que je n'ai jamais perdu une seule bête à cornes par cette cause, quoique pen-

dant trente ans, j'aie constamment nourri mes vaches et mes bœufs de luzerne et de trèfle vert pendant tout l'été.

Remède contre la météorisation (*Enflures*).

Lorsqu'il arrive qu'une vache ou un bœuf est enflé, ce qu'on aperçoit bientôt à la tristesse de l'animal et au gonflement de ses flancs, qui résonnent comme un tambour lorsqu'on les frappe, on doit aussitôt le faire sortir de l'étable, et le faire marcher pendant quelques instants ; souvent cela suffit pour faire dissiper tous les symptômes. Si cependant l'enflure paraît s'augmenter, on ne doit pas tarder de lui faire prendre les remèdes convenables : une dose d'une once de salpêtre en poudre, délayée dans un verre d'eau-de-vie réussit, presque toujours ; on le fait avaler à l'animal au moyen d'une bouteille. J'ai vu plusieurs fois ce remède produire des effets très-prompts sur des bêtes à cornes attaquées très-gravement, et qui ne pouvaient plus se soutenir sur leurs jambes. Une saignée abondante est aussi très utile dans le cas où la suffocation paraît imminente.

Ponction du flanc.

Si l'arrivait que le mal résistât à ces remèdes, ou qu'on ne pût pas les employer à temps, et que l'animal fut près de périr, par l'extrême difficulté de la respiration, il ne faudrait pas hésiter à faire la *ponction*, c'est-à-dire, à percer la panse dans le flanc gauche à trois ou quatre doigts des fausses côtes. On emploie à cette opération un *trocart* garni d'une canule ; lorsqu'on retire l'instrument, la canule reste dans l'ouverture qu'il a faite, et facilite la sortie du gaz qui causait l'enflure. Si l'on n'avait pas de *trocarts*, on aurait recours à un couteau bien pointu ou à tout autre instrument de ce genre ; après avoir fait l'ouverture on y introduirait une canule de bois, ou tout autre instrument ou petit tuyau du même genre, pour que la plaie, en se refermant, n'empêchât pas la sortie du gaz ; mais le *trocart* est bien préférable, parce que la canule s'introduit dans l'ouverture en même temps que l'instrument perforant, tandis qu'on éprouve souvent assez de peine pour introduire la canule de bois dans l'incision faite à la fois à la peau de l'animal et à la membrane du rumen, lorsque ces deux ouvertures ne correspondent plus parfaitement, par suite de quelques mouvements qu'aurait faits l'animal. Lorsque la canule est introduite, on doit avoir soin que son extrémité ne plonge pas dans les matières qui remplissent une partie de la capacité du rumen, car ce sont les gaz qui se trouvent au-dessus de cette masse, dont il importe d'opérer l'évacuation. A cet effet, on incline la canule de

manière à élever son extrémité jusqu'à la partie supérieure du rumen, et on a soin d'en déboucher le tuyau si cela est nécessaire, en introduisant par l'orifice extérieur un petit morceau de bois.

Cette opération, lorsqu'elle est bien faite, arrête le mal sur le champ, et n'est nullement dangereuse : avec quelques précautions et surtout la diète, la plaie se guérit promptement. Lorsqu'on nourrit les bêtes à cornes au pâturage dans des trèfles ou des luzernes, l'homme qui les garde devrait toujours être muni d'un trocart pour faire cette opération en cas de nécessité ; car les progrès du mal sont souvent si prompts, que les secours arriveraient trop tard, s'il fallait les aller chercher un peu loin, et le danger de la météorisation est infiniment plus à craindre pour les animaux qui pâturent, que pour ceux qu'on nourrit au râtelier et auxquels on peut distribuer ainsi la nourriture à volonté.

Pour la régularité du service, il est nécessaire, dans une exploitation rurale, qu'un individu déterminé soit chargé de faucher et d'amener journellement le fourrage vert pour tous les bestiaux ; sans cela, il en résulte beaucoup de désordre dans le service c'est, tous les jours, un sujet de disputes entre les valets, pour savoir qui n'ira pas.

Les bêtes manquent souvent de fourrage, et c'est, pour tous, un prétexte toujours prêt pour perdre beaucoup de temps. Lorsqu'on n'a pas un grand nombre de bêtes à nourrir, on peut distribuer cette besogne à tour de rôle entre les valets, en sorte que chacun en soit chargé pendant une semaine ou pendant un mois. De cette manière, on peut, au moyen d'une surveillance facile, être assuré que les ordres donnés seront bien exécutés, parce que la responsabilité pèse toujours sur un homme en particulier. C'est un principe dont ne doit jamais s'écarter, pour toutes les branches du service, l'homme qui dirige une exploitation. On imaginerait à peine combien cette attention donne de facilité pour établir l'ordre dans tous les détails.

Si on nourrit au vert une quarantaine de têtes de gros bétail, le fauchage et la conduite emploient, chaque jour, à peu près la demie-journée d'un homme, pourvu que la coupe soit tant soit peu abondante ; on doit alors en charger un ouvrier autre qu'un valet d'attelage, et lui assigner une autre besogne fixe, pour le reste de la journée.

Lorsqu'on a huit ou dix vaches, on peut très-bien leur faire conduire le fourrage vert pour tous les bestiaux de l'exploitation. En, attelant deux vaches à un petit chariot, et les changeant fréquemment, cela fait, pour tous, un exercice salutaire, et qui ne